

LA GAZETTE

de Saint Jean de Beauregard

Octobre 2020

Numéro 23



Madame, Monsieur,

Heureux de vous retrouver avec le nouveau bulletin !

Le couvre-feu a été mis en place en Île de France depuis quelques jours. Il nous faut être prudent, l'épidémie n'a pas disparu, il nous faut suivre les consignes du gouvernement... en attendant le vaccin. Une distribution de masques vient d'être faite.

Dans ce contexte, nous sommes obligés d'annuler la concertation publique programmée le 4 novembre prochain. Nous vous invitons à déposer en Mairie vos attentes et suggestions concernant le PLU via un courrier ou en annotant le cahier à votre disposition auprès du Secrétariat.

Plusieurs travaux programmés de longue date ont été finalisés à la fin de l'été et permettent à présent aux personnes à mobilité réduite d'accéder à l'ensemble de nos structures publiques et de circuler en toute sécurité.

Votre nouveau Conseil est à l'œuvre chaque jour comme il s'y était engagé, n'hésitez donc pas à nous interroger en cas de besoin soit en Mairie soit auprès des élus que maintenant vous connaissez.

Croyez, Madame, Monsieur, en l'assurance de notre dévouement.

Le Maire,
François FRONTERA



SOMMAIRE

Bulletin Municipal Saint Jean de Beauregard 2020

Directeur de la publication
François Frontera

Crédits photos : Le Conseil Municipal
Création : Le Conseil Municipal
Impression : Communauté de Communes du
Pays de Limours
Tirage : 200 exemplaires

Mairie - 49 Grande Rue
91940 Saint Jean de Beauregard
Tél. 01 60 12 00 04
secretariat@stjean91.fr

Horaires d'ouverture de la Mairie :
Lundi, Mardi, Mercredi de 14h à 18h
Jeudi de 14h à 19h

Permanence téléphonique :
Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi
de 9h à 12h

Vous souhaitez rencontrer le Maire ou l'un des
conseillers municipaux, merci de contacter le
Secrétariat afin de prendre rendez-vous.
secretariat@stjean91.fr

Site officiel
www.mairie-saintjeandebeauregard.fr

INFOS PRATIQUES

Numéros d'urgence	3
Numéros utiles	3
Siredom	3

VIE DE LA COMMUNE

Nos aînés	4
La fête des Plantes d'Automne	4
Les petits trains du Patrimoine	5

ZOOM

Sur le budget	6
Le recensement.....	6
Les incivilités	6

INFORMATIONS MAIRIE

L'Urbanisme	8
Les travaux réalisés	10
La fibre optique	10

ÉCOLE

École	11
-------------	----

VIE ASSOCIATIVE

COSB	12
Association des familles	13
Caisse des écoles	14

IL ÉTAIT UNE FOIS

Le petit chaperon rouge	16
-------------------------------	----

INFOS PRATIQUES

Numéros d'Urgence

SAMU	15
Pompiers.....	18
N° d'urgence depuis un portable	112
Gendarmerie de Chevry.....	01 60 12 12 80
Police	17
Hôpital d'Orsay.....	01 69 29 75 75
Hôpital de Bligny.....	01 69 26 30 00
SOS Médecins.....	0 826 88 91 91
Centre antipoison.....	01 40 05 48 48
Accueil des Sans Abris.....	115
SOS Enfants maltraités	119
SOS Amitié.....	01 42 96 26 26
Essonne Accueil Drogue	
-> sur Évry	01 60 78 06 44
-> sur Palaiseau.....	01 69 32 22 22

Numéros Utiles

Urgence dépannage – sécurité	
GDF (gaz).....	0 800 47 33 33
EDF (électricité).....	09 72 67 50 91
Lyonnaise des Eaux.....	09 77 401 142
SIAHVV	01 69 31 72 10
SIREDOM	01 69 94 14 14
CCPL.....	01 64 90 79 00



COVID-19 - IMPORTANT

Respectons les consignes pour protéger la santé des agents de gestion des déchets et éviter la propagation du virus

Mouchoirs en papier



Masques chirurgicaux



...et textiles sanitaires

Doivent impérativement être enfermés dans un sac en plastique bien fermé



puis jetés dans votre borne ou poubelle des ordures ménagères couvercle fermé



Ne jamais déposer ces déchets dans la poubelle ou la borne des déchets recyclables (jaune)



Information actualisée quotidiennement sur siredom.com/COVID-19-InfoServiceSiredom

Semardel
Gestion des déchets de la région de Paris

Déchets - Énergie
Siredom
Environnement

VIE DE LA COMMUNE

**** Nos Aînés ****

Comme vous avez pu le constater, nous ne vous avons pas proposé pour le moment votre rendez-vous mensuel car il nous a semblé précautionneux d'annuler provisoirement ces rencontres.

Nous espérons pouvoir organiser le repas de Noël... mais en raison des dernières directives gouvernementales, nous sommes également obligés de l'annuler.

Qu'à cela ne tienne, nous aurons grand plaisir à vous retrouver dès que cette crise sanitaire sera terminée. En attendant, nous vous préparons une surprise pour Noël !

À très vite et prenez soin de vous !

**** La fête des Plantes d'Automne ****



Au grand soulagement de l'équipe du château, des exposants et des visiteurs, la Fête des Plantes d'Automne a été autorisée par la préfecture et a pu se tenir le dernier week-end de septembre.

En dépit de l'irruption brutale de l'automne, l'ambiance a été particulièrement festive à la grande joie de tous les participants tout en respectant les règles de prudence sanitaire.

Une fois encore les parents d'élèves de Saint-Jean ont rivalisé de talent pour confectionner des gâteaux vendus aux visiteurs au profit des futures sorties de l'école.

Nous vous donnons dès à présent rendez-vous les 9,10 et 11 avril prochains pour la fête des Plantes du Printemps.

Le Château



**** Les Petits trains du Patrimoine ****

Vous les avez peut-être vu ou entendu les petits trains du Patrimoine qui étaient présents Dimanche 11 Octobre.

Cet évènement organisé par le Parc Naturel Régional (PNR) a fait une escale à Saint Jean.

Le but était de faire connaître le patrimoine rural des 10 communes de l'Essonne adhérentes au PNR que sont : Boullay-les-Troux, Gometz-la-Ville, Saint Jean de Beauregard, Janvry, Fontenay-lès-Briis, Courson-Monteloup, Forges-les-Bains, Gif-sur-Yvette, Les Molières, Vaugrigneuse.

Pour cela, des animations étaient organisées dans les différents villages et notre beau lavoir fut mis en valeur par la compagnie théâtrale La Cavale.

Merci de votre présence lors de la représentation de 12h.



Nous savons que certains d'entre vous ont voulu s'inscrire malheureusement cela a été très vite complet avant même que nous n'ayons reçu les prospectus.

Nous ne pouvons que vous inviter, à réception du Journal du Parc, à regarder attentivement les animations proposées et à vous inscrire dès lors.

Vous pouvez également suivre leur actualité sur le site <https://www.parc-naturel-chevreuse.fr/>.

ZOOM

...SUR LE BUDGET

Le premier conseil municipal, après l'installation des nouveaux élus, a été consacré au vote du budget de la commune pour 2020. Ce fut une bonne entrée en matière pour les conseillers municipaux car c'est chaque année l'occasion de passer en revue les grands équilibres et les principaux choix.

Côté recettes, les sources de revenus principales sont les impôts prélevés, les dotations de la Communauté de Commune du Pays de Limours (CCPL), les subventions de l'Etat et les loyers perçus sur les bâtiments de la ferme.

Côté dépenses, outre les charges de fonctionnement de la commune, l'essentiel réside dans le remboursement du prêt contracté pour l'achat de la ferme et dans la programmation des travaux pour cette année. Le prêt sera intégralement remboursé en 2030 et il est important de savoir que les annuités sont intégralement couvertes par les loyers perçus auprès des locataires de la ferme.

Concernant les investissements, la gestion sérieuse de ces dernières années nous permet de mener plusieurs projets comme la révision du PLU, la liaison douce entre Villeziers et La Gâtine et l'étude du contournement de l'école.

Pour en savoir plus, nous vous invitons à consulter le compte-rendu municipal du 16 juillet 2020 sur le site <https://mairie-saintjeandebeauregard.fr/la-mairie/conseil-municipal/>

... LE RECENSEMENT

Nous vous informons que le recensement aura lieu entre le 21 janvier et 20 février 2021.

Développer le village nécessite une connaissance fine de la population. C'est grâce au recensement que son évolution peut être mesurée.

Un agent recenseur diligenté par la mairie se présentera chez vous et/ou déposera une enveloppe dans votre boîte aux lettres pour vous donner vos identifiants afin de répondre au questionnaire en ligne.

Pour celles et ceux qui n'ont pas d'ordinateur, la Mairie se tient à votre disposition.

Si vous ne souhaitez pas répondre en ligne, un questionnaire papier sera à compléter et retourner.

Une note d'information vous sera adressée par la Mairie avant le début du recensement

... LES INCIVILITES

Dépôts d'immondices

Depuis le début de l'année, la commune a dû faire face à de nombreux dépôts d'immondices, qui ont été ramassés par notre agent communal, Gilles, avec l'aide de Bruno l'agriculteur et du Siredom.

En collaboration avec la gendarmerie de Gif-sur-Yvette, la mairie a pu retrouver trace des auteurs.



A notre grande et mauvaise surprise, il s'est avéré que certains d'entre eux avaient été déposés par des habitants de la commune ! Ils ont dû verser une somme de 200 euros pour indemnisation.

Pour information, tout dépôt sauvage expose le contrevenant à une contravention et une amende pouvant aller jusqu'à 1 500 euros et 3 000 euros pour récidive, et pour les professionnels, au-delà de l'amende, c'est jusqu'à 75 000 euros de contravention et deux ans de peine de prison.

Pour rappel, les habitants de la commune ont accès gratuitement aux déchèteries de Briis-sous-Forges et de Nozay pour les encombrants (bois, gravats, tout-venant, ...).

Il suffit de faire une demande de carte d'accès :

- Pour la déchèterie de Briis-sous-Forges (réseau SITREVA)
 - **Sur internet** : <http://www.sitreva.fr/decheteries/conditions-dacces/obtenir-ma-carte-dacces.html>
 Vous pouvez vous pré-inscrire en ligne et créer votre compte usager. Après validation de votre demande par le service Pass'Déchèterie, vous recevrez par mail un code barre provisoire qui vous permettra, lors de votre prochain passage en déchèterie, d'effectuer votre premier dépôt et de récupérer votre Pass'Déchèterie (dans un délai de 72 heures),
 - **En déchèterie** : vous pouvez faire votre demande d'accès auprès de l'agent de déchèterie qui la transmettra au service Pass'Déchèterie. Votre Pass sera disponible dans un délai de deux semaines dans la même déchèterie. Vous munir d'une photocopie de justificatif de domicile et d'une pièce d'identité,
 - **Par courrier** à adresser à SITREVA – Service Pass'Déchèterie – 19, rue Gustave Eiffel – 78120 Rambouillet en joignant les éléments suivants :
 - Une photocopie de justificatif de domicile,
 - L'indication de la déchèterie sur laquelle vous souhaitez récupérer votre Pass'Déchèterie,
 - Votre adresse électronique. Grâce à cette dernière, vous serez averti par mail de la disponibilité de votre carte.
- Pour l'éco-centre de Nozay (réseau SIREDOM)
 - La demande de badge se fait en Mairie de Saint Jean de Beauregard
 - Vous munir d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois
 - La carte vous sera remise immédiatement

INFORMATIONS MAIRIE

**** URBANISME ****

ÊTRE EN REGLE AVEC MES TRAVAUX

Que ce soit pour l'agrandissement d'une maison, l'installation d'une clôture, le ravalement de façade, l'abattage d'arbre, la création d'une terrasse, la pose d'un abri de jardin, ... avant de vous lancer dans des travaux, **vous devez demander une autorisation en Mairie.**

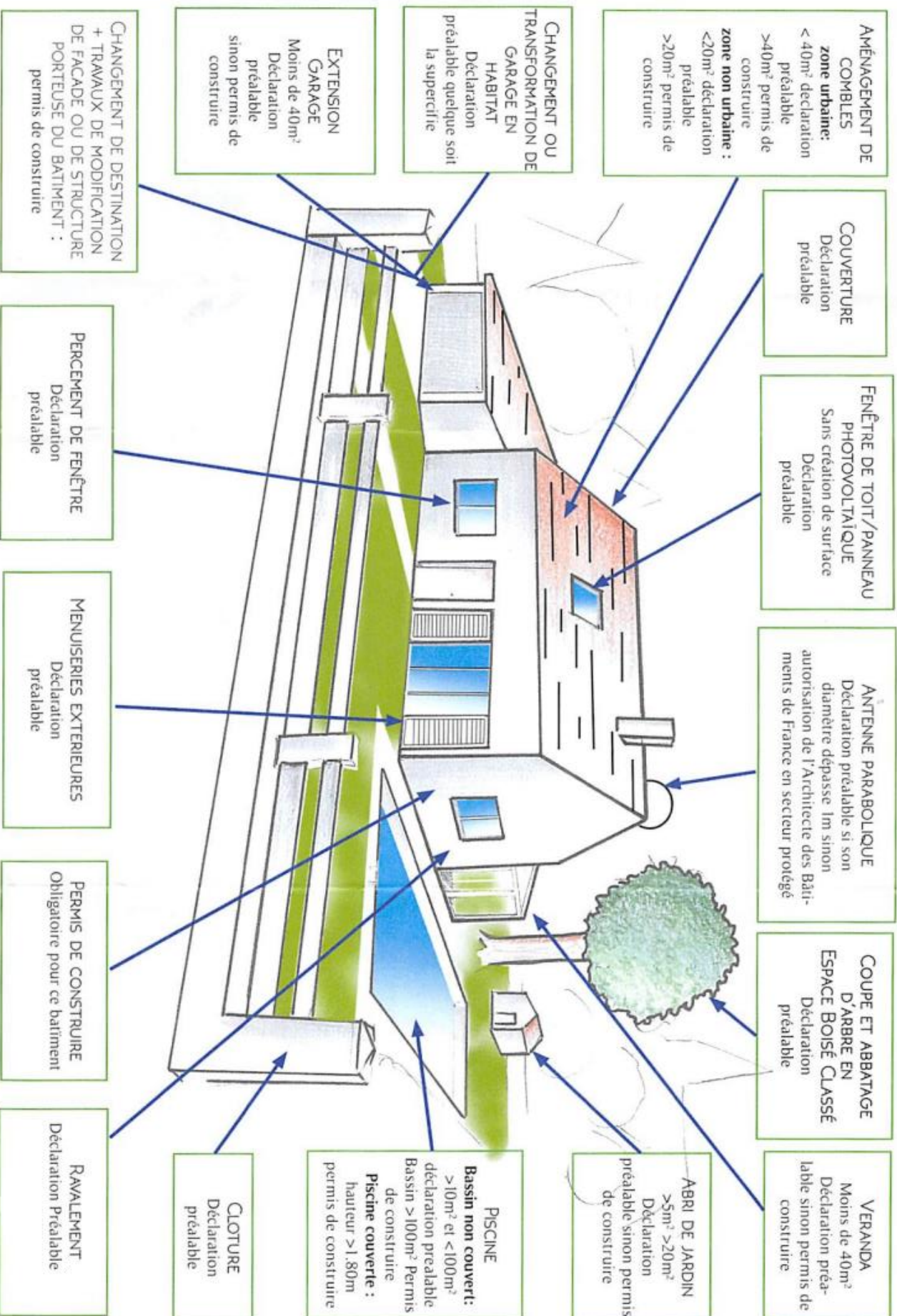
Voici un point sur les règles en vigueur et les démarches à effectuer :

QUELLES AUTORISATIONS DEMANDER ?

- Voir le schéma joint

QUELLES DEMARCHES FAIRE ?

- ① Se renseigner sur les règles applicables sur le terrain
 - En Mairie
 - Par téléphone : 01 60 12 00 04
 - Par courriel : urbanisme@stjean91.fr
 - Sur internet : <https://mairie-saintjeandebeauregard.fr/la-mairie/plan-local-durbanisme-plu/>
- ② Retirer un dossier
 - Sur internet : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N319>
- ③ Déposer le dossier renseigné
 - En Mairie
 - Par courrier recommandé : Mairie de Saint Jean de Beauregard, 49 Grande Rue 91940 Saint Jean de Beauregard
- ④ Examen de votre demande
 - À partir du Plan Local d'Urbanisme et de la charte du Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse
- ⑤ Réponse
 - Délai d'instruction : 2 mois pour le permis de construire d'une maison individuelle, 1 mois pour une déclaration préalable (délai pouvant être prolongé)
 - L'absence de réponse dans ces délais vaut autorisation dans la majorité des cas
- ⑥ Afficher l'autorisation des travaux
 - De façon visible depuis la rue pendant deux mois consécutifs minimum et durant toute la durée des travaux. C'est le début de la période de recours par des tiers
- ⑦ A la fin des travaux
 - Déposer en Mairie la Déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux (DAACT)
 - La conformité peut être demandé par votre banque, le notaire...



**** LES TRAVAUX REALISES ****

Tout au long de l'année, la commune réalise des travaux d'entretien de la voirie et des espaces publics. Visibles ou invisibles, ils garantissent la sécurité des habitants, des visiteurs et la pérennité des biens appartenant à la commune.



Vous avez d'ailleurs sans doute remarqué le cheminement de la sortie de Villeziers à la Gâtine, commandé il y a deux ans... effectué avant les pluies d'automne.

Celles et ceux qui rentrent à pied, sous la pluie et quelques fois dans l'obscurité ne risqueront plus de se faire renverser.

Nous poursuivons également notre objectif d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

Après la mairie, il y a quelques années, c'est l'accès au tennis ainsi que les toilettes de la Ferme qui ont été mis aux normes.

Prochainement débiteront les travaux de stationnement au cimetière.

Nous vous informons également qu'avant la fin de l'année, nous renouvelerons les panneaux routiers sur l'ensemble de la Commune.



**** LA FIBRE OPTIQUE ****

La Communauté de Communes du Pays de Limours (CCPL) et le Département ont lancé le déploiement du réseau de fibre optique sur l'ensemble des 14 communes de la CCPL dont Saint Jean de Beauregard.

L'installation pour Saint Jean a pris un peu de retard en raison de la crise sanitaire et s'est terminée en Juillet 2020.

Le réseau est exploité par Essonne Numérique Très Haut Débit qui est en relation avec les opérateurs pour la dernière phase avant la commercialisation et le déploiement dans les foyers prévus entre Décembre 2020 et Février 2021.

Nous vous rappelons que ce sera à chaque propriétaire de demander au fournisseur d'accès de son choix de faire le raccordement à son domicile. La fibre sera alors tirée depuis la rue jusqu'à l'intérieur du logement. Si vous passez à la fibre, pensez à résilier votre abonnement ADSL notamment si vous changez de fournisseur.

Nous vous informons que le raccordement de la rue à votre logement est inclus dans la majorité des offres des opérateurs. Donc lors de votre nouvel abonnement, pensez à vérifier ce qu'il en est.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez consulter les sites suivants :

- le site Essonne-numérique : <http://essonnenumerique.com/>
- la carte interactive de suivi d'avancement du déploiement : <https://smo-en-91.github.io/CarteEligibilite.html>
- Ou en testant votre éligibilité : <https://www.covage.com/fibre-essonne/>

ÉCOLE



Le confinement du printemps, lié à la crise de la covid, nous a tous touchés de plein fouet. L'école n'a pas été épargnée. Le lieu lui-même s'est endormi, le voisinage n'entendait plus les cris de la cour de récréation, dans la rue, plus personne ne voyait les allées et venues des enfants sur les trottoirs. Chacun dans leur coin, chacun à sa manière, les enseignants de toutes les écoles de France ont cherché à garder du lien avec leurs élèves et surtout entre les élèves.

À ce jeu-là, l'informatique et internet ont joué un rôle primordial, étonnant parfois. Les élèves de l'école ont su garder du lien entre eux et même parfois s'ouvrir à d'autres à travers leurs activités.

Voici quelques-uns de leurs travaux réalisés entre mars et juin :

- Vous avez pu admirer, dans les rues du village, des œuvres de Land art créées à la maison, avec les parents, avec les grandes sœurs ou les grands frères. La consigne était simple : avec des éléments naturels créez une œuvre de votre choix, photographiez-la et envoyez-la-moi par mail. En Mairie, Anne-Marie a tiré ces œuvres puis Gilles les a affichées sur les trottoirs de St-Jean. Bien sûr les enfants avaient déjà fait ce travail en automne et en hiver, ensemble, à l'école, mais la richesse des créations a vraiment été exceptionnelle. Je vous en laisse redécouvrir quelques-unes.
- Par équipe d'enquêteurs, les enfants ont lu un roman policier, « les enquêtes de la main noire », cherché des indices sur des pages dessinées et se sont communiqué leurs réponses jusqu'à découvrir les coupables. Ces enquêtes restent, pour beaucoup, un souvenir marquant de cette période. Ils ont tous apprécié les contacts que cette recherche a pu leur procurer.
- Dernier exemple : chaque élève de l'école a écrit à l'un de nos aînés du village. Nous avons pensé à cet isolement qui nous frappait tous, à cet ennui, à ce manque de contact qui devenaient tellement communs. Parfois, de véritables échanges sont nés de cet envoi. Les enfants se sont rendus compte de toute la richesse de la vie qui les entoure. Curieusement, nous avons appris à nous connaître, à rompre l'isolement, à montrer une voie d'espoir.



Voici quelques activités qui ont marqué le confinement des élèves de l'école élémentaire.

C'est en fait bien peu de choses. Pour moi, ce que je retiens, c'est d'avoir appris à nous servir, enfants comme adultes des nouveaux moyens de communication. Quand nous en gardons la maîtrise, ils peuvent devenir de vrais outils de LIEN entre tous les habitants d'un village.

Je vous invite d'ailleurs à continuer de suivre nos aventures sur le blog de l'école :

<http://blog.ac-versailles.fr/classeuniquesaintjean/>



Jean Guy Lafaye
Professeur des écoles

VIE ASSOCIATIVE

**** COSB ****

Le **Club Omnisports de Saint Jean de Beauregard** est l'une des plus anciennes associations de Saint Jean. Les bénévoles qui l'animent, sont mus de la même envie de permettre aux Belliregardiens, de se connaître et de partager de bons moments de convivialité.

Le COSB propose 2 niveaux d'inscription :

- ❖ Une inscription individuelle ou familiale
Ce niveau obligatoire permet de participer aux différentes activités découvertes proposées comme le bowling, tir à l'arc, patinoires, fléchettes, etc... à des tarifs préférentiels.
- ❖ L'inscription à l'activité tennis
Il permet d'accéder au court de tennis municipal, au planning sur internet – application « Balles jaunes », possibilité de participer aux tournois « Club », de rechercher un partenaire de jeu.

Chaque année le COSB, permet aux enfants de St Jean de découvrir le tennis, de se perfectionner par l'intermédiaire de plusieurs séances gratuites encadrées par un moniteur diplômé comme lors du Dimanche 20 septembre.



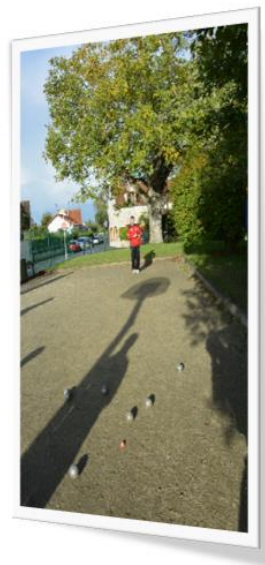
Depuis la rentrée de Septembre, le COSB propose une nouvelle activité de gym douce.



De nombreuses activités ont d'ores et déjà été programmées d'ici la fin d'année comme un tournoi de tennis en double surprise, le tournoi de pétanque, des sorties billard et patinoire.

Tournoi de pétanque du Dimanche 4 octobre

Les quelques gouttes de pluie n'ont pas fait peur aux joueurs et le retour du soleil a même amené son lot de spectateurs... des parties disputées dans la joie et la bonne humeur.



Prochainement, nous mettrons à contribution votre imagination dans la création d'un nouveau Logo du club. Laissez place à votre créativité !

Si vous souhaitez recevoir des informations sur les activités proposées, recevoir le flyer des activités à venir ou avoir des informations sur les inscriptions, contactez le COSB à l'adresse suivante cosbsaintjean@gmail.com.

Nous restons à votre disposition et à votre écoute !

Le COSB

**** ASSOCIATION DES FAMILLES ****

L'association des Familles a dû, comme beaucoup d'autres associations, annuler ses sorties prévues depuis le mois de mars.

Une éventuelle visite au Musée du Louvre est envisagée mais dans un contexte de hausse des cas de contamination au Covid-19 à Paris et dans la région parisienne, nous ne pouvons pour le moment vous assurer d'une date pour cette sortie ou une autre.

Nous espérons pouvoir organiser dans les mois à venir, le repas de fin d'année prévu initialement en Juin 2020... nous vous tiendrons informés.

De même, le voyage programmé en juin 2020 pour Giverny a d'ores et déjà été reporté au 22 mai 2021. Nous nous adapterons en fonction de l'évolution sanitaire.

Outre ses grands rendez-vous annuels, l'association propose des sorties diverses comme des sorties au Musée, visite de Monuments historiques, artisanat.

Ces évènements se déroulent les samedis après-midi et le dimanche, une fois l'an pour la sortie annuelle qui comprend le transport en bus les visites et le repas du midi.

Vous pouvez joindre l'association directement via son adresse courriel : assofamsjb@outlook.fr.

En espérant que cette situation aille en s'améliorant au plus vite pour tout le monde.

Isabelle Ruszczak



**** LA CAISSE DES ÉCOLES ****

Comme chaque année, la caisse des écoles était présente pour la brocante.

Si vous avez eu l'occasion d'y faire un tour, vous avez pu constater le succès de celle-ci... est-ce dû au nombre d'exposants présents... merci d'ailleurs à nos Belliregardinoises et Belliregardinois présents tout au long de la journée... à l'envie de faire de bonnes affaires ou simplement au plaisir de déambuler dans notre joli village... quoiqu'il en soit, les visiteurs furent nombreux.

De notre côté, notre stand, toujours situé dans la cour de la ferme (devant la menuiserie), a retrouvé ses "habitués" venus soit acheter un livre ou une babiole soit faire un don.

Après l'épisode pluvieux du début d'après-midi, une bonne samaritaine est venue nous laisser tout le contenu de son stand (essentiellement des vêtements filles et femmes) permettant ainsi un renouvellement de notre stock.

D'ailleurs, n'hésitez pas si vous avez des objets, livres, jouets et autres dont vous ne savez plus que faire à nous les donner 😊

Cette année, nous avons été particulièrement épaulés par nos filles, Elise et Laure.
Un grand merci à toutes les deux. La relève est assurée !

Claire Marandon et Jean-Luc Tourdjman



Merci à nos 4 mousquetaires pour leur belle énergie qui permet ainsi à la Caisse des écoles de gonfler son bas de laine.

En effet, l'argent récolté lors de la brocante sera utilisé à des fins pédagogiques, culturelles mais également à la remise de livres en fin d'année scolaire, de cadeaux pour Noël ainsi qu'à l'organisation du spectacle... mais cela ne suffit pas !

Nous avons besoin de vous. **Vos dons constituent un apport essentiel** à la réalisation de ces projets.

Nous remercions nos généreux donateurs qui nous ont déjà transmis leur don et **invitons tous ceux qui souhaiteraient encore y contribuer, à déposer leur chèque, libellé à l'ordre du Trésor Public – CDE, en Mairie.**

Le Maire
Président de la Caisse des écoles

IL ETAIT UNE FOIS...

Extrait du registre de la paroisse de Saint Jean de Beauregard du 3 février 1693, trouvé aux archives départementales et traduit du vieux français par **Bernadette Boubel** :

« Ce jour d'huy, troisième jour du mois de febvrier mil six cent quatre-vingt treize, a esté inhumé dans le cimetière de cette paroisse une partie de la teste de Marie Mignot qui a esté trouvée dans les bois de Marcoussis où elle a été dévorée par les loups en gardant les vaches le premier jour dudit mois, âgée de onze ans ou environ, fille légitime de Jean Mignot et de défunte Claude Lauron.

Par moi soubsigné, curé de cette dite paroisse de Saint Jean de Beauregard, en présence de Jean Mignot, son père, André Leduc et Jacques Houdière qui ont signé avec moy et quant au dit Mignot a déclaré ne savoir signer. »

Cet évènement tragique, arrivé jusqu'aux oreilles de Louis XIV à la cour de Versailles, était vraisemblablement connu de Charles Perrault quand il a écrit son célèbre conte : « **Le petit chaperon rouge** ».

